AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-5-94336843

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36.01.74

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94 Y

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : G. CHERBLANC — CPPAP : 528 AD

SUPPLEMENT AU BULLETIN N° 82
(bulletin céréales n° 10)

23 juin 1983

BLE D'HIVER

SITUATION ACTUELLE

Stade végétatif moyen : floraison (stade 1052 à 111).

De fortes attaques de septoriose sont constatées sur les parcelles non protégées. Certaines cultures sont gravement touchées par la rouille brune (variétés Fidel, Talent, Maris Hunstman).

Les populations de pucerons sont faibles et en régression.

PRECONISATIONS

Un traitement fongicide ne peut plus être envisagé que dans les situations les plus tardives en cas de forte attaque de rouille brune.

Une application fongicide ne peut plus être rentabilisée au delà de 15 jours après la floraison.

ALIMENTATION DES ANIMAUX AVEC DES CEREALES TRAITEES

L'I.T.C.F. COMMUNIQUE :

Les pluies excessives de ce printemps vont entraîner un déficit fourrager important dans diverses régions (foins et ensilages d'herbe peu abondants et de mauvaise qualité ; maïs-fourrages peu productifs du fait des semis très tardifs).

Afin de constituer des stocks de sécurité pour cet hiver, certains éleveurs sont ainsi amenés à ensiler des céréales immatures où à faire consommer des pailles. Ces cultures ont reçu pour la plupart des traitements pesticides en cours de végétation. Quelles précautions doit-on prendre pour de telles utilisations ?

ENSILAGE DE CEREALES TRAITEES

Délai entre le dernier traitement et la récolte pour l'ensilage :

- . herbicides et insecticides : minimum 10 à 15 jours
- . fongicides : minimum 15 jours à 3 semaines.

PAILLES

Dans la mesure où les pesticides ont été utilisés dans des conditions normales (produits et doses autorisés, dernières applications effectuées 10 à 15 jours après épiaison) les pailles peuvent être consommées sans risque par le bétail.

../..

P.31

DIAGNOSTICS ET ANALYSES

DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

I N F O R M A T I O N

Le Service de la Protection des Végétaux a réalisé au cours des dernières années un effort important de mise en place d'un réseau de laboratoires de diagnostics et déterminations. Les laboratoires, destinés en priorité à couvrir les besoins propres du Service dans ce domaine, peuvent traiter, à la demande, des échantillons d'origine extérieure.

Cependant, compte tenu des charges qu'entraîne l'activité des laboratoires, il est imposé au Service de la Protection des Végétaux de percevoir, pour les travaux particuliers réalisés à la demande de personnes extérieures au Service, une contribution aux frais de fonctionnement des laboratoires.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Service.